

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 11 juin 2018, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier et M. Éric Ménard.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur Benoit Pepin, est absent.

**ORDRE DU JOUR
LUNDI 11 JUIN 2018 À 20 H 00**

Points pour délibération

1 Assemblée de mai 2018

- 1.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mai, 20 h 00

2 Assemblée du 11 juin 2018

- 2.1 Liste des comptes à payer

Période de questions

3 Administration générale

3.1 Conseil municipal

- 3.1.1 Édition spéciale Ange-Gardien dans la Voix de l'Est (20 juin dans la Voix de l'Est et le 27 juin dans le Plus)
- 3.1.2 Regroupement des Offices municipaux d'habitation d'Ange-Gardien, de la ville de Granby, de Marieville, de Saint-Césaire, de Sait-Paul-d'Abbotsford, de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de Waterloo - Entente
- 3.1.3 Rapport du maire sur la situation financière

3.2 Gestion financière et administrative

4 Sécurité publique

4.1 Service des Incendies

- 4.1.1 Rapports d'événements

5 Transport & bâtiment

5.1 Voirie & réseau routier

- 5.1.1 Fauchage des bretelles Autoroute 10
- 5.1.2 Enseignes « Attention à nos enfants » secteur la Volière / Interdiction de stationnement rue

des Geais Bleus

- 5.1.3 Adoption du premier projet de règlement numéro 832-18 modifiant le règlement numéro 617-05 et ses amendements afin de modifier les zones ou l'implantation de panneaux réclames aux abords de l'autoroute 10
- 5.1.4 Dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 833-18 - Réfection du rang Séraphine & autres (Rosalie et Saint-Georges)
- 5.1.5 Réaménagement rue Saint-Georges – Phase II – Décompte numéro 3, acceptation finale des travaux et libération de la retenue
- 5.1.6 Fauchage des emprises de la voie ferrée
- 5.1.7 Travaux d'infrastructures 2017 – Mandat à Ominifab pour usinage des cadres de regards
- 5.1.8 Projet de réfection du rang Séraphine et autres – Présentation au programme d'aide à la voirie locale – Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local

5.2 Bâtiment

- 5.2.1 Installation d'une plateforme métallique

6 Hygiène du milieu

- 6.1 Réservoir, Réseau de distribution d'eau et usine épuration
 - 6.1.1 Opération des équipements d'eau potable

7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
 - 7.1.1 Demande de dérogation mineure pour le 352 rue Principale
 - 7.1.2 Projet de règlement numéro 834-18 modifiant le règlement de zonage 617-05 concernant les usages permis le long de la route 235
 - Avis de motion
 - Adoption du premier projet de règlement
 - 7.1.3 Point retiré
 - 7.1.4 Demande de modification réglementaire afin de permettre les projets intégrés de nature commerciale

8 Loisirs et culture

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
 - 8.1.1 Demande d'autorisation de Tour CIBC Charles-Bruneau– Activité cycliste empruntant le Territoire d'Ange-Gardien
 - 8.1.2 Embauche des arbitres pour la saison de soccer
 - 8.1.3 Embauche des employés pour le camp de jour 2018
- 8.2 Infrastructures
 - 8.2.1 Installation d'un système de tablettes pour du rangement au gymnase

Période de questions

9 Divers & affaires nouvelles

- 9.1.1 Appui à la Ville de Mont Saint-Hilaire

Correspondance

- Co-1 MRC de Rouville – Règlement numéro 306-18 modifiant le Schéma d'aménagement et de Développement révisé de la MRC, transmission
- Co-2 MRC de Rouville – Adoption du protocole local d'intervention d'urgence (hors route)
- Co-3 Ville de Granby – Projet de règlement numéro PP08-2018 modifiant le Règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme afin d'agrandir l'aire commerciale de moyenne densité
- Co-4 CISSS – Information sur la maladie de Lyme
- Co-5 MAMOT – Programme (FEPTEU) – Addenda no 1 - Prolongation de la date limite pour les travaux
- Co-6 Fédération Québécoise des municipalités – Congrès du 20 au 22 septembre 2018
- Co-7 Ville de Saint-Césaire –Appui pour étude de couverture d'internet haute vitesse sur le territoire

RÉSOLUTION 06-110-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI À 20 H

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-111-18

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Déboursés directs :	6 898,00 \$
▪ Fournisseurs :	475 666,26 \$
▪ Salaires :	47 453,01 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 06-112-18
ÉDITION SPÉCIALE ANGE-GARDIEN DANS LA VOIX DE L'EST

Considérant que le journal *La Voix de l'Est* fera paraître un cahier « édition spéciale » portant exclusivement sur la Municipalité d'Ange-Gardien dans l'édition du 20 juin 2018, ainsi que dans *Le Plus* du 27 juin 2018;

Considérant que cette édition du journal sera distribuée gratuitement à tous les résidents d'Ange-Gardien;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de réserver une demi-page, en couleurs, dans le cahier spécial 2018 portant sur Ange-Gardien, des journaux *La Voix de l'Est* et *Le Plus* et d'autoriser à cet effet une dépense de 1 132,00 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-113-18
REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION D'ANGE-GARDIEN, DE LA VILLE DE GRANBY, DE MARIEVILLE, DE SAINT-CÉSAIRE, DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR ET DE WATERLOO

Considérant que l'Office municipal d'habitation d'Ange-Gardien, l'Office municipal d'habitation de la Ville de Granby, l'Office municipal d'habitation de Marieville, l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire, l'Office municipal d'habitation de Saint-Paul-d'Abbotsford, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Angèle-de-Monnoir et l'Office municipal d'habitation de Waterloo ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

Considérant que ces offices ont présenté aux conseils municipaux des municipalités et des villes d'Ange-Gardien, de Granby, de Marieville, de Saint-Césaire, de Saint-Paul-d'Abbotsford, de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de Waterloo un projet d'entente de regroupement des sept offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

Considérant que les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

Considérant qu'après étude du projet de l'entente de regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation d'Ange-

Gardien, de l'Office municipal d'habitation de la Ville de Granby, de l'Office municipal d'habitation de Marieville, de l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire, de l'Office municipal d'habitation de Saint-Paul-d'Abbotsford, de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de l'Office municipal d'habitation de Waterloo suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Adopté à l'unanimité.

**RAPPORT DU MAIRE
EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Monsieur le maire, Yvan Pinsonneault, fait son rapport sur la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017, notamment les faits saillants du rapport financier et le rapport des vérificateurs.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

**RÉSOLUTION 06-114-18
FAUCHAGE DES BRETELLES AUTOROUTE 10**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien réitère sa demande au Ministère des Transports du Québec de procéder minimalement au fauchage de la végétation sur une profondeur d'environ 30 mètres le long de la route 235, dans le cadran sud-ouest du carrefour.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 06-115-18
INSTALLATION D'ENSEIGNES**

Suite à une demande de plusieurs citoyens, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de procéder à l'installation de trois enseignes « ATTENTION À NOS ENFANTS » aux entrées du secteur de la Volière afin de réduire la vitesse dans ce secteur, telles les recommandations des Services techniques.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-116-18

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 832-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 617-05 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER LES ZONES OU L'IMPLANTATION DE PANNEAUX-RÉCLAMES AUX ABORDS DE L'AUTOROUTE 10

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le projet du règlement numéro 832-18 modifiant le règlement numéro 617-05 et ses amendements afin de modifier les zones ou l'implantation de panneaux-réclames aux abords de l'autoroute 10.

Adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 833-18 - DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 850 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 550 000 \$ POUR LA RÉFECTION DU RANG SÉRAPHINE ET AUTRES (ROSALIE ET SAINT-GEORGES)

Le projet de règlement d'emprunt numéro 833-18 décrétant une dépense de 1 850 000 \$ et un emprunt de 1 550 000 \$ pour la réfection du rang Séraphine et autres (Rosalie et Saint-Georges) est présenté. Il contient des dispositions relatives à une réfection importante du rang Séraphine ainsi que le remplacement de ponceaux.

RÉSOLUTION 06-117-18

RÉAMÉNAGEMENT RUE SAINT-GEORGES – PHASE II – DÉCOMPTE NUMÉRO 3, ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX ET LIBÉRATION DE LA RETENUE

Suite au décompte progressif numéro 3, en date du 31 mai 2018, de Tétra Tech QI inc., pour l'acceptation finale des travaux de réaménagement du rang Saint-Georges, phase II, et la recommandation de paiement, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement de 16 862,39 \$, taxes incluses, à Gestion Dexsen, correspondant à la libération de la retenue de 5%, à laquelle un montant de 6 604,16 \$ a été soustrait afin de défrayer les frais d'honoraires d'ingénierie et le contrôle des matériaux engendrés pour les reprises des travaux et suivi des déficiences.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-118-18

FAUCHAGE DES EMPRISES DE LA VOIE FERRÉE

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu de demander à la compagnie Central Maine & Québec Railway d'effectuer le fauchage de la végétation sauvage sur et aux abords de la voie ferrée traversant le périmètre urbain de la Municipalité d'Ange-

Gardien, conformément aux dispositions de l'article 8 du Règlement numéro 663-08 concernant les nuisances.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-119-18

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES 2017 – MANDAT À OMNIFAB POUR USINAGE DES CADRES DE REGARDS

Considérant que suite aux travaux d'infrastructures 2017, les services techniques ont demandé une soumission pour effectuer l'usinage des cadres de regards;

Considérant que la soumission reçue de la compagnie Omnifab est de 24 489,68 \$, taxes incluses, pour l'usinage de 30 cadres de regards;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder le contrat à la compagnie Omnifab pour l'usinage de 29 cadres de regards à prix unitaires, selon la soumission reçue # 4396.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-120-18

PROJET DE RÉFECTION DU RANG SÉRAPHINE ET AUTRES (ROSALIE ET SAINT-GEORGES) – PRÉSENTATION AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET – ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a pris connaissance des modalités d'application de volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et il unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-121-18
INSTALLATION D'UNE PLATEFORME MÉTALLIQUE

Considérant que suite à la réfection de la toiture du bâtiment de l'hôtel de ville, une plateforme donnant accès à l'unité mécanique sur le toit doit être installée;

Considérant que les services techniques ont demandé des soumissions à trois entrepreneurs, à savoir :

COMPAGNIE	PRIX, TAXES EN SUS
Soudure M. Couture & Fils	24 831 \$
Soudures spécialisées Alain Truchon	17 000 \$
Soudure SJB 2000	Pas soumissionné

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'accorder le contrat à Soudures spécialisées Alain Truchon selon la soumission reçue, au montant de 17 000 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-122-18
OPÉRATION DES ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE

Considérant l'échéance du contrat pour l'exploitation des équipements d'eau potable et usées, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder le contrat à l'entreprise Simo pour l'exploitation des équipements d'eau potable et de remplacement pour les équipements d'eaux usées, telle l'offre de services soumise le 28 mai 2018, au montant de 23 508,86 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-123-18
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 352, RUE PRINCIPALE

Considérant la demande de dérogation mineure soumise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) par le propriétaire du 352, rue Principale, sur le lot 5 979 389, dans le but de procéder à un élargissement d'une allée d'accès;

Considérant les éléments pris en considération par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), à savoir :

- Que la demande de dérogation mineure concerne deux aspects, soit la superficie occupée par l'aire de circulation et de stationnement en cour avant et la distance de l'entrée d'accès par rapport à l'intersection des lignes des rues Principale et Bernard;
- Qu'une entrée conforme pourrait être aménagée à partir de la rue Bernard pour donner accès au garage en cour arrière et que, pour cette raison, le demandeur ne subit pas de préjudice sérieux par le respect de la réglementation;
- Que l'élargissement de l'allée d'accès aurait pour effet de compromettre le dégagement du triangle de visibilité par les véhicules qui pourraient se stationner dans l'aire de dégagement;
- Que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;
- Que la demande ne respecte pas les objectifs du plan d'urbanisme, qui sont d'assurer une planification adéquate des secteurs d'expansion résidentielle;

Considérant les précisions apportées par les Services techniques à l'effet qu'il serait possible de couper au sud, sur une largeur de 2 mètres, une bande déjà pavée, que ceci permettrait de déplacer l'implantation de la cour de 2 mètres vers l'intersection Principale/Bernard et que la norme du 50 % maximum d'espace pavé en cours avant serait ainsi conforme.

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser la dérogation mineure du 352, rue Principale, lot 5 979 389 selon les dispositions et aux conditions suivantes :

- L'aire de circulation et de stationnement en avant et la distance de l'entrée d'accès par rapport à l'intersection des lignes des rues Principale et Bernard pourra être déplacé de deux mètres vers la rue Bernard à condition que le pavage déjà en place, du côté Sud, soit remplacé par du gazon ou autres végétaux sur une largeur de 2 mètres.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 834-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 CONCERNANT LES USAGES PERMIS LE LONG DE LA ROUTE 235

M. Jonathan Alix donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement numéro 834-18 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 concernant les usages permis le long de la route 235.

RÉSOLUTION 06-124-18

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 834-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 CONCERNANT LES USAGES PERMIS LE LONG DE LA ROUTE 235

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 834-18 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 concernant les usages permis le long de la route 235.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-125-18

DEMANDE DE MODIFICATION RÈGLEMENTAIRE AFIN DE PERMETTRE LES PROJETS INTÉGRÉS DE NATURE COMMERCIALE

Considérant que la firme PPU Urbanistes-conseil a été mandatée par la compagnie Espace Ange-Gardien afin de demander l'ajout de dispositions au règlement de zonage numéro 617-05 pour permettre les projets intégrés de nature commerciale;

Considérant que le règlement de zonage de la Municipalité cadre actuellement avec les objectifs du Plan d'urbanisme de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de refuser l'intégration des dispositions régissant les projets intégrés de nature commerciale dans le règlement numéro 617-05.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-126-18

DEMANDE D'AUTORISATION DE TOUR CIBC – CHARLES BRUNEAU PASSAGE DE CYCLISTES EMPRUNTANT LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le passage de cyclistes, de « Tour CIBC – Charles Bruneau » sur le territoire de la Municipalité, le vendredi 6 juillet prochain, organisé par La Fédération Québécoise des Sports Cyclistes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-127-18
EMBAUCHE DES ARBITRES POUR LA SAISON DE SOCCER

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'embaucher les arbitres suivants : Audrey Bessette, Emrick Chouinard, Antoine Côté, Carolane Dérageon, Jasmine Dérageon, Gabriel Gauvin, Timothée Guilbault et Steven Rodrigue, pour la saison de soccer 2018.

Il est également résolu que M. Gabriel Gauvin sera remplaçant de Mme Kathrine Dérageon comme responsable de terrain, au besoin.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-128-18
EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR LE CAMP DE JOUR 2018

Considérant le rapport soumis par la directrice du service des loisirs, Madame Jennie Rainville, relativement à l'embauche des employés pour le camp de jour 2018, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu :

- d'entériner l'embauche, pour le camp de jour 2018, des animateurs/trices et des accompagnateurs/trices suivants : Maude Campbell, Viviane Campbell, Shany Côté, Caroline Gagné, Carolane Denis, Janvière Taratibu-Irakozé, Alisson Lamarche, Marianne Paradis, Roxanne Robert et Lysandre Viens.
- d'entériner l'embauche de Judy-Anne Doucet comme coordonnatrice adjointe et d'accorder les salaires recommandés par la directrice du service des loisirs, Mme Jennie Rainville, dans son rapport du 28 mai 2018.
- d'accepter de participer à un programme d'échange étudiant qui permet à un étudiant d'Ange-Gardien de participer à un échange durant six semaines dans une province canadienne autre que le Québec.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 06-129-18
INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE TABLETTES POUR DU RANGEMENT AU GYMNASSE

Considérant le manque de rangement au gymnase pour les équipements sportifs;

Considérant que la directrice du service des loisirs, Madame Jennie Rainville, a demandé une soumission pour l'installation de tablettes dans le gymnase et que la Commission scolaire des Hautes Rivières a approuvé le projet;

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser la

dépense de 2 477,08 \$, plus taxes, pour l'achat et l'installation de tablettes au gymnase.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-130-18
APPUI À VILLE DE MONT SAINT-HILAIRE

Considérant la résolution numéro 2018-198 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire à l'effet que le pont Jordi-Bonet est le principal lien routier reliant les secteurs est et ouest de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu;

Considérant la congestion de plus en plus présente sur cet axe routier;

Considérant qu'en 2018, la Municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu révisera son schéma d'aménagement et devra tenir compte, lors de cette révision, de l'organisation du transport, ce qui inclut la bonification de la fluidité de la circulation;

Considérant que ce conseil demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'analyser la possibilité de construire un nouveau pont enjambant la rivière Richelieu entre la Ville de Saint-Basile-le-Grand et la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu afin de faciliter la circulation des usagers entre les deux rives de la rivière Richelieu;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appuie la Ville de Mont-Saint-Hilaire et se prononce en accord avec sa position.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 06-131-18
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire